

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION ORDINAIRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE  
MARDI 20 JANVIER 2015 A 20 H 30 À LA SALLE DE LA MAIRIE**

\*\*\*\*\*

- Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'avant projet réalisé par le Bureau d'Etudes CEREG concernant la réalisation de travaux d'aménagements de sécurité sur les points identifiés comme prioritaires. Monsieur le Maire précise que l'opération peut faire l'objet d'une demande de subvention au titre de la DETR (Dotation Equipement des Territoires Ruraux) et des Amendes de Police. Le Conseil Municipal approuve le projet et prend une délibération sollicitant une subvention au titre de la DETR et une autre délibération au titre des Amendes de Police.
- Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'engager une réflexion sur une éventuelle modification des horaires d'ouverture du Secrétariat de la Mairie avec fermeture le samedi matin.
- Monsieur LAURENT fait le compte-rendu de la Commission Enfance et Jeunesse. Il y a une augmentation d'effectif au service Cantine-Garderie et il faut voir pour organiser deux services à la Rentrée 2015/2016. Un questionnaire est en cours d'étude auprès des parents au sujet des horaires d'école. Une réflexion est lancée car ça remet en cause l'organisation du service périscolaire.
- Monsieur LAURENT informe le Conseil Municipal qu'une réunion de la Commission Association aura lieu le 22 Janvier 2015 pour coordonner les manifestations de l'année 2015.
- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'Architecte est venu présenter le projet d'installation d'un monte-charge pour rendre accessible le 1<sup>er</sup> Etage de la Maison des Associations. Le permis va être déposé prochainement.
- Madame BALLATORE faire le compte-rendu de la confection et distribution des Colis aux personnes âgées de plus de 75 ans n'ayant pas participé au repas.
- Monsieur le Maire fait le compte-rendu d'une réunion qui a eu lieu avec le Conseil Général concernant la faisabilité de l'aménagement des arrêts de bus sur le CD 121 à l'intérieur de l'agglomération. L'étude et les travaux sont réalisés par le Conseil Général pour une mise aux normes des arrêts de bus obligatoire en 2016.
- Monsieur RENVERSEAU informe le Conseil Municipal que la subvention a été accordée pour la Station de remplissage située aux Expontillas destinée aux agriculteurs.
- Monsieur RENVERSEAU propose au Conseil Municipal la mise en place d'une journée citoyenne pour ramasser les déchets se trouvant sur le Territoire de la Commune en bordure de la Cèze.